

AUXERRE

LE  
**CAHIER**  
DES  
**PARENTS**



2023-2024

# SOMMAIRE

- 3 ● Le mot de l'adjoint
- 4-5 ● Parentalité
- 6 ● Santé/handicap
- 7 ● Portail famille
- 8-9 ● Plan des écoles, crèches, centres de loisirs  
et Espaces d'Accueil et d'Animation
- 10-15 ● Petite enfance
- 16-30 ● Les écoles
  - 16 Inscriptions scolaires
  - 17-18 Secteur centre-ville (Jean Zay/Paris)
  - 19 Brazza
  - 20-21 Clairions/Jean-Pierre Soisson
  - 22-23 Brichères/Henri Matisse/Boussicats
  - 24-25 Piedalloues/Rosoirs
  - 26-27 Rive Droite/Mignottes
  - 28-29 Renoir/Courbet
  - 30 Marie Noël et écoles privées
- 31 ● Programme de Réussite Educative  
et Conseil Municipal des Enfants
- 32-34 ● Périscolaire : modalités et tarifs
- 35-39 ● Centres de loisirs
- 40-42 ● Sports
- 43-46 ● Activités culturelles
- 47 ● Contacts utiles
- 48 ● Calendrier des vacances scolaires



**Rédaction & photos :** Direction temps de l'enfant  
et direction de la communication – Ville d'Auxerre  
**Conception graphique et mise en page :** Voluprint.  
**Périodicité :** annuelle.

## AU SERVICE DE VOS ENFANTS

Je souhaite adresser mes plus vifs remerciements et tous mes encouragements à tous ceux : personnels des structures de la Petite Enfance, Equipes d'Animation et de la Restauration Collective, Equipes Enseignantes, Services Municipaux et de l'Education Nationale qui oeuvrent ensemble pour que les petits Auxerrois et Auxerroises vivent le plus sereinement possible leurs vies d'enfants, d'élèves et de futurs citoyens.

L'Enfance est une priorité de l'Equipe Municipale et cela se traduit par la mise en place d'outils et d'actions permettant d'atteindre nos objectifs.

Au niveau de la Petite Enfance, je tiens à souligner le succès du LAEP. Visant à être à l'écoute des familles avec pour objectif de préparer l'accès du jeune enfant à l'autonomie, ce dispositif présent à Sainte-Geneviève et à la Rive Droite a vu un nouveau créneau s'ouvrir dans les locaux du Relais Petite Enfance.

Ce Relais Petite Enfance est le seul point d'information des familles quant à l'ensemble des modes de garde. Repris en gestion municipale, il a ouvert en janvier 2023 et connaît un réel succès puisque son activité a quasiment été multipliée par 2. Il propose des ateliers d'éveil dédiés aux assistantes maternelles et aux enfants dont elles ont la garde ainsi que des temps de formation pour ces dernières.

La micro-crèche des Brichères devrait ouvrir ses portes d'ici quelques mois et ainsi permettre d'augmenter la capacité d'accueil.

Les Centres de Loisirs ne sont pas en reste. Ils connaissent une fréquentation accrue. Ceux de Sainte-Geneviève et de Saint-Siméon ont vu ou vont voir leurs locaux rénovés et réorganisés dans l'objectif d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

Les Equipes d'Animation ne ménagent pas leurs efforts dans ce sens en redoublant d'imagination pour proposer des activités de loisirs récréatives et éducatives. Le fil rouge "Nos chers Copains" est devenu un label incontournable.

La concertation va s'amplifier avec notamment les Equipes Enseignantes de la Rive Droite, des Rosoires et de Sainte-Geneviève afin que les projets de rénovation, de regroupement,

**Bruno Marmagne**

*Adjoint au maire,  
chargé du temps de l'enfant*



dans le cadre de l'ANRU pour certains, répondent au mieux aux besoins, aux attentes des usagers: enfants et adultes.

La concertation sur la végétalisation des cours d'école a été fructueuse puisque les cours de la Maternelle Jean Zay et du Groupe Scolaire de Paris vont être retravaillées et végétalisées dans les mois à venir.

De nouvelles discussions démarreront à la rentrée avec la ou les Equipe(s) Enseignante(s) de l'école ou des écoles retenue(s).

Le Conseil Municipal des Enfants a connu un réel engouement. Le mandat est arrivé à son terme et les élections des nouveaux conseillers se dérouleront dans quelques semaines.

Je remercie très sincèrement les Equipes Enseignantes, les ATSEM, les multiples intervenants qui oeuvrent au quotidien dans l'intérêt de nos enfants. Je mesure, notamment dans les conseils d'école, lors de diverses réunions ou des spectacles présentés, leur implication auprès de leurs élèves, de nos enfants mais aussi la complexité de leurs tâches.

La Collectivité se doit d'être à leurs côtés dans l'intérêt des enfants et elle s'y engage.

Les passages fréquents des agents de la Police Municipale, que je tiens à saluer, les aménagements de voirie qui sont faits contribuent à sécuriser les abords des écoles, mais ne sont pas suffisants. Il doit y avoir une prise de conscience collective et individuelle afin que chacun respecte le Code de la Route, adapte sa vitesse et évite les stationnements dangereux près des écoles. Il en va de la sécurité de nos, de vos enfants.

Je vous souhaite à tous une excellente Rentrée .

# PARENTALITÉ

## LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) LES BELLES RENCONTRES

C'est un lieu original de jeux, de rencontres, d'échanges et de convivialité.

L'accès est libre, gratuit, anonyme et sans inscription. Vous venez et repartez quand vous le souhaitez, selon un rythme de fréquentation choisi par vos soins et une adhésion libre et volontaire.

Il s'adresse aux enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés par leurs parents, ou grands-parents, et aussi aux futurs parents...

**Les lieux sont ouverts les mardis, mercredis ou vendredis (pendant les vacances scolaires, veuillez-vous renseigner aux numéros de téléphone ci-dessous).**

- **Les mardis** de 9h30 à 11h30 à l'espace d'accueil et d'animation « la Ruche » place Degas quartier Sainte Geneviève à Auxerre (tél : 03.86.72.48.95)
- **Les mercredis** de 9h30 à 11h30 au Relais Petite Enfance, 14 rue Michel Lepeletier à Auxerre (tél : 03.86.72.48.90).
- **Les vendredis** de 8h45 à 10h45 à l'espace d'accueil et d'animation « la Confluence » 16-18 avenue de la Résistance au pôle Rive Droite à Auxerre (tél : 03.86.46.99.12)

## LES ACTIONS PARENTALITÉ DES ESPACES D'ACCUEIL ET D'ANIMATION

- Activités parents/enfants (sorties, groupes de paroles, réunions d'information, ateliers parents/enfants). Consultation des plannings sur le site internet de la ville auxerre.fr.
- Un référent famille est à votre disposition dans chaque structure pour toute question relative à votre enfant !

### 3 espaces d'accueil et d'animation sur la ville :

- **Les Hauts d'Auxerre** (quartiers Ste Geneviève-Rosoirs-St Siméon) : place Degas – 03.86.72.48.95 [laruche@auxerre.com](mailto:laruche@auxerre.com)
- **La Confluence** (quartier Rive-Droite) : 16 avenue de la Résistance – 03.86.94.06.34. – [laconfluence@auxerre.com](mailto:laconfluence@auxerre.com)
- **La Boussole** (quartiers Piedalloues et St Julien/St Amâtre) : 4 bis place du Cadran- 03.86.72.48.87 - [laboussole@auxerre.com](mailto:laboussole@auxerre.com)



## REAAP 89

Le Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents

[www.reaap89.org](http://www.reaap89.org)

Parents, ce site est pour vous, venez vous informer sur les services et actions existant sur le département.

## LA MÉDIATION FAMILIALE

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui permet :

- d'aborder les problèmes liés à un conflit familial,
- de prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants.

Le médiateur familial a pour rôle de rétablir la communication, d'identifier la source du conflit, de créer un climat de confiance propice à la recherche d'accords entre les différentes parties, d'organiser les droits et devoirs de parents ou de grands parents et d'aborder les questions financières.

*Première séance gratuite, puis participation financière selon les revenus (de 2€ à 131€)*



Antenne d'Auxerre  
51 rue Darnus 89000 AUXERRE  
03.86.51.29.15

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### PLATEFORME « YONNE SOLIDARITÉS »

**Yonne Solidarités** est un **premier accueil de proximité pour les usagers et pour les accompagnants**. En tant que parents, vous pouvez trouver sur cette plateforme les dispositifs adaptés à vos besoins présents dans l'ensemble du département.



### PMI (PROTECTION MATERNELLE INFANTILE)

La Protection Maternelle et Infantile a pour mission générale la protection et la promotion de la santé du jeune enfant au sein de sa famille et de ses lieux de vie. Elle propose des consultations pour les enfants de moins de 6 ans et répond aux questions liées au développement de l'enfant. En plus des interventions à domicile des professionnels, elle propose des ateliers collectifs sur des thématiques éducatives de la petite enfance.



*Ou par téléphone :*  
03.86.72.58.00

### AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

L'aide sociale à l'enfance est un ensemble de dispositifs ayant pour objectif le soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs et à leur famille.



*Ou par téléphone :*  
03.86.72.58.00

# LA SANTÉ ET L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

## ➤ CMS (CENTRE MEDICO SCOLAIRE)

Organisation des bilans de santé en école et accompagnement des familles pour des problématiques de santé liées à l'école (exemple : PAI, handicap...).

26 rue Etienne Dolet 89000 AUXERRE  
03.86.42.00.11 - cmsauxerre@ac-dijon.fr

## ➤ LES RASED (RÉSEAUX D'AIDE ET DE SOUTIEN AUX ENFANTS EN DIFFICULTÉ)

Membres des équipes enseignantes, ils interviennent auprès des élèves en classe ou en petits groupes.

### RASED BIENVENU-MARTIN (Renoir)

2 avenue Courbet  
Tél : 03.86.46.07.33 - rased.auxerrerenoir@ac-dijon.fr

### RASED RIVE-DROITE

Rue du Général-Laperrine  
Tél : 03.86.46.82.46 et 03.86.46.15;57  
rased.auxerrerrivedroite@ac-dijon.fr

### RASED CLAIRIONS

53 avenue des Clairions  
Tél : 03.86.42.79.31 - rased.moneteaucolbert@ac-dijon.fr

### RASED ROSOIRS

4 allée Jules Verne  
Tél : 03.86.46.31.18 - rased.auxerrerosoirs@ac-dijon.fr

## ➤ CMP (CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE)

Consultations psychologiques gratuites à destination des adultes et des enfants.

21 avenue Denfert Rochereau 89000 AUXERRE  
03.86.72.12.45

## ➤ CAMSP-CMPP (CENTRE D'ACTION MEDICO SCOLAIRE PRÉCOCE - CENTRE MEDICO PSYCHO PÉDAGOGIQUE)

Consultations psychologiques et approche pluridisciplinaire de l'enfant.

13-15 avenue du Général Rollet 89000 AUXERRE  
03.86.46.36.57

## ➤ LA MDPH (MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES)

Structure unique pour faciliter les démarches des personnes handicapées (offres, droits, orientations).

10 route de St Georges, 89000 PERRIGNY  
03.86.72.89.72

## ➤ IME (INSTITUT MÉDICO EDUCATIF) DES ISLES.

Accueil des enfants de 3 à 20 ans en situation de handicap (déficience intellectuelle et troubles du neurodéveloppement). Enseignement et éducation adaptés.

1 allée des Monts Blancs 89000 AUXERRE  
03.86.18.00.18

## ➤ SESSAD (SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALE ET SOINS À DOMICILE)

Soutien spécialisé aux enfants et adolescents handicapés dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation ainsi qu'à leurs familles.

Rue Thomas Ancel 89000 AUXERRE

## ➤ IESHA (INSTITUT D'ÉDUCATION SENSORIELLE POUR JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP AUDITIF)

Accueil des enfants déficients auditifs de 2 à 16 ans sur notification de la MDPH. Scolarité, soins et accompagnement éducatif avec un projet personnalisé en fonction des besoins.

19 rue Pierre et Marie Curie 89000 AUXERRE  
03.86.52.34.33

## ➤ PARH (PÔLE D'APPUI ET DE RESSOURCES HANDICAP)

Accompagnement des parents d'enfant porteur de handicap et/ou adulte en situation de handicap dans les démarches (trouver une structure d'accueil, une assistante maternelle, un club sportif...).

1 rue du général de Billy 89000 St Georges  
parh89@pepcbfc.org - 03.73.53.30.60

# PORTAIL FAMILLE



La ville d'Auxerre met à la disposition des parents un portail famille permettant d'effectuer des démarches en ligne.

Ces démarches sont les suivantes :

- pré-inscription dans les crèches municipales et associatives
- pré-inscription scolaire pour l'entrée en maternelle ou toute nouvelle arrivée dans une école d'Auxerre
- pré-inscription aux activités périscolaires : accueil du matin et du soir, restauration scolaire et centres de loisirs. L'inscription définitive est soumise à validation du service gestionnaire
- consultation et modification des réservations des accueils périscolaires
- modification de coordonnées
- consultation et paiement des factures en ligne.

Vous y trouverez également des informations et des actualités concernant les activités de vos enfants.

Le compte famille sera automatiquement créé à partir de l'adresse mail que vous nous avez communiquée lors de l'inscription scolaire ou périscolaire de votre enfant. Il suffira d'activer ce compte en cliquant sur le lien reçu sur votre boîte mail.

Le portail famille est accessible depuis le site de la ville [www.auxerre.fr](http://www.auxerre.fr)



# ÉCOLES, CRÈCHES, CENTRES DE LOISIRS

## ■ ÉCOLES PUBLIQUES

### SECTEUR RIVE-DROITE

- 1 Maternelle Mignottes
- 2 Maternelle et élémentaire Rive-Droite
- 3 Groupe scolaire Brazza

### SECTEUR PIEDALLOUES

- 4 Groupe scolaire Les Piedalloues

### SECTEUR CLAIRIONS

- 5 Groupe scolaire Les Clairions

### SECTEUR SAINT-SIMÉON

- 6 Groupe scolaire Marie-Noël

### SECTEUR ROSOIRS

- 7 Maternelle Rosoirs
- 8 Élémentaire Rosoirs

### SECTEUR SAINTE-GENEVIÈVE

- 9 Maternelle et élémentaire Courbet
- 10 Maternelle et élémentaire Renoir

### SECTEUR BOUSSICATS

- 11 Maternelle Henri-Matisse
- 12 Maternelle Brichères
- 13 Élémentaire Boussicats - site *Théodore-de-Bèze*
- 14 Élémentaire Boussicats - site *Pierre-et-Marie-Curie*

### SECTEUR LABORDE

- 15 Groupe scolaire J-P. Soisson

## ◆ ÉCOLE PRIVÉE

- 1 Sainte Thérèse

## ★ PETITE ENFANCE

- 1 Petite crèche « Les Lutins »
- 2 Très grande crèche « Crèche Interhospitalière »
- 3 Petite crèche « Cabriole »
- 4 Petite crèche « Les Loupiots »
- 5 Petite crèche des Rosoirs
- 6 Petite crèche « Ribambelle »
- 7 Petite crèche Rive-Droite
- 8 Micro crèche « Les apprentis'sages »

## ● CENTRES DE LOISIRS

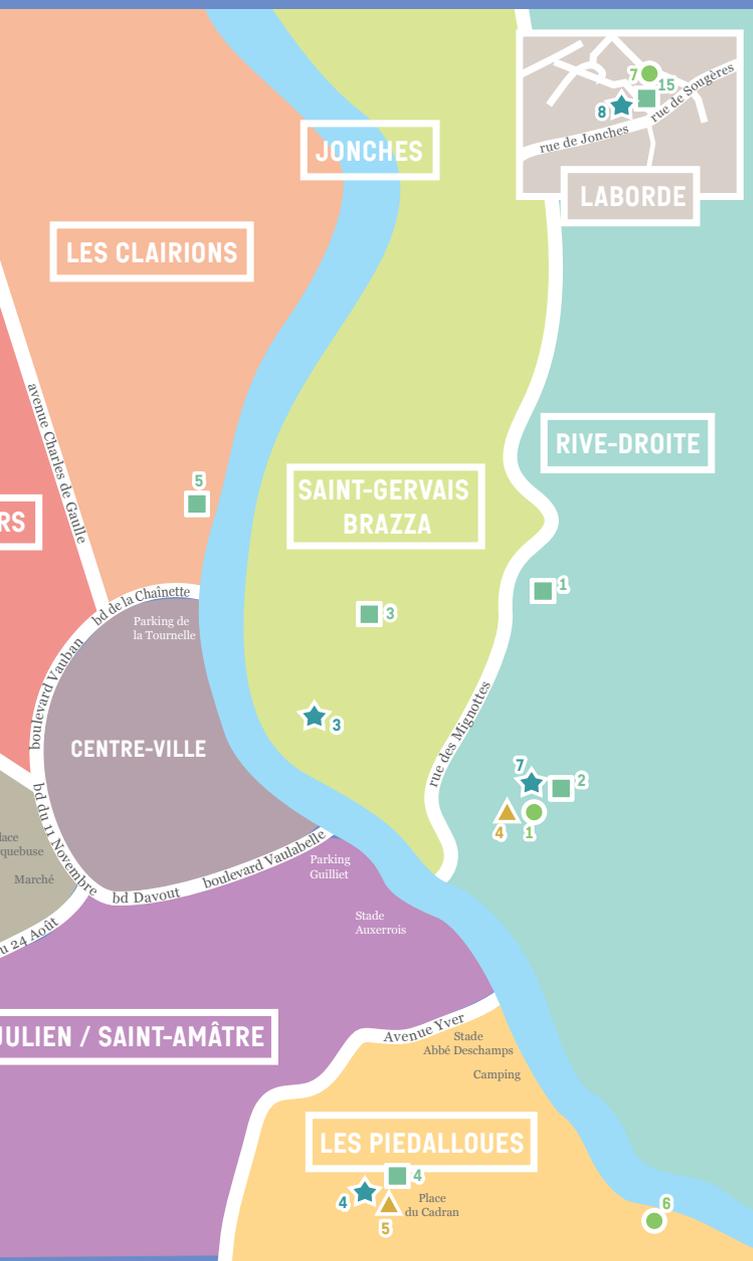
- 1 Centre de loisirs Rive Droite
- 2 Centre de loisirs des Rosoirs
- 3 Centre de loisirs « Maison des Enfants »
- 4 Centre de loisirs Sainte-Genève
- 5 Centre de loisirs des Brichères
- 6 Centre de loisirs « Les Gullivert »
- 7 Centre de loisirs de Laborde (PLPB)

## ▲ ESPACES D'ACCUEIL ET D'ANIMATION

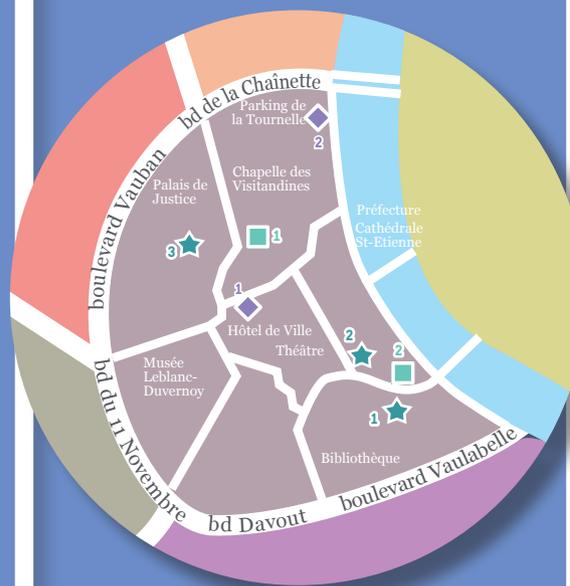
- 1 La Source
- 2 La Ruche
- 3 L'Alliance
- 4 La Confluence
- 5 La Boussole



# ET ESPACES D'ACCUEIL ET D'ANIMATION



## SECTEUR CENTRE-VILLE



### ÉCOLES PUBLIQUES

- 1 Groupe scolaire Paris
- 2 Maternelle et élémentaire Jean-Zay

### ÉCOLES PRIVÉES

- 1 Sainte-Marie
- 2 Montessori

### PETITE ENFANCE

- 1 Petite crèche du Pont
- 2 Grande crèche Kiehlmann
- 3 Relais Petite Enfance (RPE)

# LA PETITE ENFANCE

## LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'information à l'intention des parents et des professionnels de la petite enfance.

**Il informe les parents sur les différents modes de garde.**

Il est le guichet unique pour les pré-inscriptions de vos enfants dans l'ensemble des crèches municipales et associatives de la ville d'Auxerre.

Il fournit la liste des assistant(e)s maternel(le)s agré(ée)s sur Auxerre et Monéteau et délivre des informations sur les démarches à effectuer en tant qu'employeur, en matière de droit du travail, et oriente les parents vers les interlocuteurs appropriés.

Il organise des temps collectifs avec les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants. Le but ? Rompre l'isolement des professionnel(le)s et créer des moments d'interactions entre les enfants.

**Il contribue à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s :** temps d'échanges sur des thèmes administratifs, l'éveil et la pédagogie autour du jeune enfant, le soin... mais aussi accompagnement dans la formation continue via des organismes reconnus.

### Relais Petite Enfance

14 rue Michel Lepeletier - 89000 AUXERRE  
rpe@auxerre.com

Tel : 03.86.72.48.90 : pour les assistantes maternelles, informations sur les animations, les contrats, les congés...

03.86.72.48.69 : pour votre recherche d'un mode de garde : liste des assistantes maternelles, pré-inscription en crèche....

***Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (18h les mardis et jeudis, et uniquement sur rdv ou par téléphone les lundis).***



## L'ACCUEIL CHEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE

Si vous optez pour l'accueil de votre enfant chez une assistante maternelle agréée par la PMI, les animatrices du relais petite enfance pourront vous proposer un rendez-vous personnalisé.

Après avoir recensé vos attentes, vos besoins (âge de votre enfant, dates, jours et horaires d'accueil souhaités, secteurs...), elles vous fourniront une liste d'assistantes maternelles agréées qui correspond à votre recherche.

Vous pourrez également, si vous le souhaitez, être accompagné par les professionnelles du relais dans votre fonction de particulier employeur tout au long de la garde (aide et soutien dans vos démarches auprès de la CAF, auprès de l'Urssaf, explication pour la rédaction du contrat de travail, et toutes questions d'ordre juridique et législatif...).

Toutes les informations pour devenir employeur d'une garde d'enfants à domicile ou d'une assistante maternelle agréée sur [caf.fr](http://caf.fr), sur [pajemploi.urssaf.fr](http://pajemploi.urssaf.fr) ou sur [assmat.yonne.fr](http://assmat.yonne.fr)



### POUR TROUVER UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) :

- [www.yonne-assmat.org](http://www.yonne-assmat.org)
- [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)
- Relais Petite Enfance

## L'ACCUEIL À DOMICILE

Pour faire garder leur enfant à leur domicile, les parents peuvent établir directement un contrat de travail avec leur employé, dans le respect du code du travail et de la convention collective en vigueur.

Ils peuvent également choisir de passer par un organisme mandataire de services à la personne qui prendra en charge la gestion administrative, ou bien par un organisme prestataire de services à la personne, qui sera alors employeur et facturera une prestation de garde à domicile.

Sous certaines conditions, une aide de la CAF ou de la MSA est possible pour la garde d'un enfant de moins de 6 ans.

### PLUS D'INFORMATIONS SUR LES TARIFS, LES AIDES ET LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR FRAIS DE GARDE SUR :

- [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)
- [www.caf.fr](http://www.caf.fr)
- [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



## L'ACCUEIL EN CRÈCHE

La crèche est un lieu d'accueil et d'éveil, un terrain d'exploration que nous souhaitons profitable pour votre enfant.

Une ambiance et des espaces pensés pour votre enfant où nous accompagnons le développement de ses habiletés et la rencontre entre enfants au sein du collectif.

Choisir une crèche pour votre enfant n'est pas une mince affaire. Pour vous aider à y voir plus clair et parce qu'imaginer c'est déjà choisir, voici quelques informations incontournables :

Il en existe 10 à Auxerre : 4 municipales, 4 associatives, la crèche inter-hospitalière et 1 crèche privée.

L'ensemble des places disponibles est géré par le service petite enfance de la Ville (hors crèche interhospitalière et crèche privée).

Il est important de choisir votre crèche en fonction de vos contraintes, de vos besoins et de vos préférences, l'important est de pouvoir rendre confortable votre organisation de vie.

 **Plus d'informations pages 12 à 15**

La Ville d'Auxerre contribue, avec la CAF et la MSA pour ses ressortissants, au financement de l'ensemble des établissements publics et associatifs d'accueil du jeune enfant situés sur le territoire de la commune.



## DES ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS ET DES LIEUX ADAPTÉS

Les crèches sont agréées et contrôlées par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et sont soumises au respect d'une réglementation nationale, afin d'assurer la sécurité des enfants.

Des professionnels de la petite enfance (puéricultrices, infirmières, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP Petite Enfance) assurent l'accueil des enfants. Des médecins et psychologues interviennent également.

Les structures accueillent généralement des enfants de 10 semaines à 3 ans révolus et disposent d'espaces et de matériels pédagogiques adaptés, favorisant l'éveil et l'apprentissage de la vie en collectivité. Elles mettent en œuvre un projet de fonctionnement comprenant un projet d'établissement, un projet éducatif et social.

Ce projet comprend dans ses objectifs l'intégration des enfants en situation de handicap, avec une extension de l'accueil possible jusqu'à cinq ans révolus. Si la structure a la capacité d'assurer à l'enfant un accueil adapté à ses besoins (personnel, locaux, matériel...), un projet d'accueil individualisé devra être établi pour en préciser les modalités.

## L'INSCRIPTION

Pour obtenir une place en accueil régulier, dans l'une des structures associatives ou municipales de la Ville, il est nécessaire de procéder à une pré-inscription auprès du Relais Petite Enfance (contact page 10 ou sur le portail famille). La pré-inscription ne vaut pas admission, vous serez recontacté si une place est attribuée à votre enfant.

**PENSEZ À ANTICIPER EN PROCÉDANT À LA PRÉ-INSCRIPTION À PARTIR DU 5<sup>ÈME</sup> MOIS DE GROSSESSE !**



## LES TARIFS

Les tarifs varient selon le type d'établissement.

- Pour les établissements d'accueil auxerrois publics et associatifs, un même barème est appliqué qui permet de calculer un tarif basé sur les ressources du foyer et le nombre d'enfants à charge. Ce barème est défini chaque année par la Caisse Nationale des Allocations Familiales, et varie en fonction des ressources et du nombre d'enfants. Par exemple en 2023 le prix varie entre 0,47€ et 3,71€ de l'heure. Le tarif proposé inclut une aide que la Caf ou la MSA, chacune pour ses ressortissants, verse directement à l'établissement concerné.
- Pour l'établissement privé auxerrois « Les Apprentis'sages » les modalités de facturation et les tarifs sont fixés librement par le gestionnaire. Les familles peuvent bénéficier ensuite – sous certaines conditions - d'une aide versée par la CAF ou la MSA.

Plus d'informations sur les tarifs et sur le crédit d'impôt pour frais de garde sur :

- [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)
- [www.caf.fr](http://www.caf.fr)
- [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

ESTIMEZ LE MONTANT  
DE VOTRE AIDE  
SUR LE SITE DE LA CAF :  
[WWW.MON-ENFANT.FR](http://WWW.MON-ENFANT.FR)



# LES STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF SUR GUICHET UNIQUE

## LES STRUCTURES MUNICIPALES

<b>GRANDE CRÈCHE KIEHLMANN</b>	<b>PETITE CRÈCHE DU PONT</b>	<b>PETITE CRÈCHE DES ROSOIRS</b>
5 place Saint-Pierre  Tél. : 03 86 52 11 16 crechekiehlmann@auxerre.com  <b>Du lundi au vendredi 7h30 - 18h30</b>  Capacité : 55 places	1 rue Courtillière  Tél. : 03 86 52 20 20 crechedupont@auxerre.com  <b>Du lundi au vendredi 8h00 - 19h00</b>  Capacité : 13 places	13 rue de la Tour d'Auvergne  Tél. : 03 86 42 79 73 crechedesrosoirs@auxerre.com  <b>Du lundi au vendredi 7h30 - 18h00</b>  Capacité : 18 places

## LES STRUCTURES ASSOCIATIVES

<b>PETITE CRÈCHE LES LOUPIOTS</b>	<b>PETITE CRÈCHE LES LUTINS</b>	<b>PETITE CRÈCHE RIBAMBELLE</b>
3 place du Cadran  Tél. : 03 86 51 46 70 loupiots@vyv3.fr  <b>Du lundi au vendredi 7h30 - 18h30</b>  Capacité : 16 places  Gestion par la Mutualité Française Bourguignonne	13 allée Heurtebise  Tél. : 03 86 46 27 99 bureauleslutins@gmail.com  <b>Du lundi au jeudi : 7h30 - 18h30 vendredi : 7h30 - 18h00</b>  Capacité : 18 places  Gestion par une association de parents bénévoles	Boulevard de Montois  Tél. : 03 86 46 38 72 creche-ribambelle@orange.fr  <b>Du lundi au vendredi 7h30 - 18h30</b>  Capacité : 20 places  Gestion par l'association LRG Ribambelle

**Conditions d'admission :** Obligations vaccinales + Priorité aux auxerrois et habitants de la Communauté

**RENSEIGNEMENTS ET PRÉ-INSCRIPTION :** Relais Petite Enfance : Tél. : 03 86 72 48 69 - E-m

## PETITE CRÈCHE RIVE-DROITE

Pôle Rive-Droite  
16-18 avenue de la Résistance

Tél. : 03 86 18 02 75  
crecherivedroite@auxerre.com

**Du lundi au vendredi**  
**7h30 - 18h00**

Capacité : 20 places

## PETITE CRÈCHE CABRIOLE

18 rue Etienne-Dolet

Tél. : 03 86 48 36 83  
association.cabriole@orange.fr

**Du lundi au vendredi**  
**7h30 - 18h15**

Capacité : 17 places

Gestion par une association  
de parents bénévoles

de l'Auxerrois

ail : rpe@auxerre.com

## LES AUTRES STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF

### TRÈS GRANDE CRÈCHE INTERHOSPITALIÈRE

46 rue de Fleurus

Tél. : 03 86 46 68 36  
creche.interhospitaliere@wanadoo.fr

**Du lundi au vendredi**  
**6h00 - 22h00**

Capacité : 83 places

GCS crèche inter-hospitalière

(qui regroupe le centre hospitalier d'Auxerre, le centre hospitalier spécialisé de l'Yonne et la maison départementale de retraite de l'Yonne)

Conditions d'admission : Obligations vaccinales  
80% des places sont réservées au personnel hospitalier

### MICRO-CRÈCHE LES APPRENTIS'SAGES

16 allée Bellevue - Laborde

Tél. : 09 80 63 35 15  
lesapprentissages.microcreche@gmail.com  
Site : crecheapprentissages.wixsite.com/lesapprentissages

**Du lundi au vendredi**  
**7h00 - 19h30**

Capacité : 12 places

Établissement privé

Conditions d'admission : Obligations vaccinales

# LES ÉCOLES PUBLIQUES

## INSCRIPTION

L'inscription des enfants à l'école s'effectue :

**En mairie centrale ou sur le portail famille**

au Guichet unique du service Accueil et Formalités  
(jours et horaires p.47).

*L'inscription doit être réalisée par au moins un des parents ou par un substitut parental.*



### PÉRIODE D'INSCRIPTION :

- Année en cours : inscriptions toute l'année
- Concernant l'année scolaire 2024-2025, les dates précises seront communiquées ultérieurement via le site de la Ville, par affichage et par le biais de l'école de votre enfant.

**Sont uniquement concernés par les inscriptions scolaires les primo-arrivants, c'est-à-dire les enfants qui :**

- entrent en première année d'école maternelle
- changent d'école en cours de scolarité,
- arrivent à Auxerre.

## POUR TOUTE INSCRIPTION

Présenter le dossier d'inscription (disponible en mairie ou sur le site internet [auxerre.fr](http://auxerre.fr)) accompagné des documents suivants :

- le ou les **livret(s) de famille originaux** et leurs photocopies,
- une attestation de vaccination délivrée par votre médecin ou le **cahier de santé**,
- un **certificat de radiation** en cas de changement d'école,
- un **justificatif de domicile de moins de 3 mois**,
- pour les parents séparés, une copie de l'extrait de la **décision judiciaire** ou une **attestation sur l'honneur** fixant la résidence de l'enfant et précisant l'exercice de l'autorité parentale,
- pour les parents divorcés, une **copie du jugement**.

**Un dossier incomplet ne peut être pris en compte. Le dossier doit obligatoirement être enregistré en mairie.**

## LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Dans certains secteurs de la ville, des transports sont mis en place pour conduire vos enfants du domicile à l'école.



**Retrouvez toutes ces informations sur le portail famille !**

*Toutes les informations utiles sont à retrouver sur le portail famille ou le site internet de la ville*



## DÉROGATIONS ÉCOLES

Pour toute demande d'inscription dans une école autre que celle du secteur, présenter en plus des documents précédents :

- un courrier de motivation**,
- en cas de garde de l'enfant, une **copie de l'attestation d'agrément** ou une attestation sur l'honneur accompagnée de la photocopie d'un justificatif de domicile de l'assistant(e) maternel(le).

Et pour les parents **résidant hors d'Auxerre**, présenter :

- un courrier motivant la demande,
- une dérogation signée du maire de la commune de résidence.

L'imprimé est à retirer en même temps que le dossier.

# SECTEUR CENTRE-VILLE

## MATERNELLE JEAN-ZAY

**DIRECTRICE : MME BILLES**

40 rue Saint-Pélerin

Tél. : **03 86 52 79 55** - Email : o890423b@ac-dijon.fr

> 4 classes



	7H30	8H30		11H45		13H45		16H30	18H15
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN 	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT 	ACCUEIL DU SOIR				

## ÉLÉMENTAIRE JEAN-ZAY

**DIRECTEUR : M. DEMORY**

61 rue du Pont

Tél. : **03 86 52 13 83** - Email : o890403e@ac-dijon.fr

> 6 classes

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES  
DU SECTEUR :

SANDY LUCOT : 03 86 46 67 78 / 06 21 67 19 89

	7H30	8H25		11H40		13H40		16H25	18H15
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN 	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT 	ÉTUDE SURVEILLÉE				

**MiAm /**

**RESTAURANT SCOLAIRE JEAN-ZAY**

40 rue Saint-Pélerin - Tél. : **03 86 52 62 88**

 Transport scolaire

## SECTEUR CENTRE-VILLE SUITE

### GROUPE SCOLAIRE DE PARIS

DIRECTRICE : MME ROUSSEAU

Email : o890490z@ac-dijon.fr



### MATERNELLE DE PARIS

78 rue de Paris

Tél. : 03 86 52 73 16

> 2 classes

	7H30	8H30	11H45	13H45	16H30	18H15
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT	ACCUEIL DU SOIR	

### ÉLÉMENTAIRE DE PARIS

12 rue Dampierre

Tél. : 03 86 52 09 95

> 4 classes + 1 ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)

	7H30	8H25	11H40	13H40	16H25	18H15
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT	ÉTUDE SURVEILLÉE	

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES  
DU SECTEUR :

LESLIE MENCHON : 03 86 46 70 35 / 06 21 67 19 74



### RESTAURANT SCOLAIRE PARIS

1 bis rue du 4 Septembre - Tél. : 03 86 51 16 42

# SECTEUR BRAZZA

## GROUPE SCOLAIRE DE BRAZZA

DIRECTRICE : MME RODAGLIO

16 rue de Brazza - Email : o890399a@ac-dijon.fr

### MATERNELLE BRAZZA

Tél. : 03 86 46 14 72

> 2 classes



	7H30	8H30	11H45	13H45	16H30	18H15
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT	ACCUEIL DU SOIR	

### ÉLÉMENTAIRE BRAZZA

Tél. : 03 86 46 32 74

> 5 classes

	7H30	8H25	11H40	13H40	16H25	18H15
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT	ÉTUDE SURVEILLÉE	

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES  
DU SECTEUR :  
NADÈGE MIGNON : 03 86 46 73 91 / 07 63 19 59 63



### RESTAURANT SCOLAIRE BRAZZA

16 rue de Brazza - Tél. : 06 75 26 90 91

## SECTEUR CLAIRIONS

### GROUPE SCOLAIRE DES CLAIRIONS

DIRECTRICE : MME FOUCHER

Email : o890400b@ac-dijon.fr

### MATERNELLE CLAIRIONS

1 rue de la Maladière

Tél. : 03 86 46 96 45

> 2 classes

	7H30	8H30		11H45	13H45		16H30	18H15
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT	ACCUEIL DU SOIR	ACCUEIL DU SOIR



### ÉLÉMENTAIRE CLAIRIONS

53 avenue des Clairions

Tél. : 03 86 46 42 52

> 4 classes + 1 ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)

	7H30	8H25		11H40	13H40		16H25	18H15
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT	ÉTUDE SURVEILLÉE	ÉTUDE SURVEILLÉE

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES  
DU SECTEUR :

SYLVIE JACQUEMARD : 03 86 51 49 37 / 06 21 67 19 39



RESTAURANT SCOLAIRE CLAIRIONS

53 avenue des Clairions - Tél. : 03 86 46 23 66

# SECTEUR LABORDE

## GROUPE SCOLAIRE J-P. SOISSON

**DIRECTRICE : MME BILLIAT**

2 rue de Curly, Laborde

Tél. : **03 86 46 60 24** - Email : o89o428g@ac-dijon.fr

## MATERNELLE J-P. SOISSON

> 1 classe

	7H30	8H30		11H45	13H45		16H30	18H15
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT	ACCUEIL DU SOIR			

**COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :**

**NADÈGE MIGNON : 03 86 46 73 91 / 07 63 19 59 63**

## ÉLÉMENTAIRE J-P. SOISSON

> 2 classes

	7H30	8H25		11H40	13H40		16H25	18H15
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT	ÉTUDE SURVEILLÉE			

**+ UNE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EN ÉLÉMENTAIRE POUR ENFANTS AUTISTES.**



**RESTAURANT SCOLAIRE J-P. SOISSON**

2 rue de Curly, Laborde - Tél. : **03 86 52 15 69**

Transport scolaire

# SECTEUR BRICHÈRES/BOUSSICATS

## MATERNELLE BRICHÈRES

**DIRECTRICE : MME GATHELLIER-PETIT**

38 boulevard Lyautey

Tél. : **03 86 52 39 08** - Email : o890417v@ac-dijon.fr

> 3 classes

	7H30	8H40		11H35		13H35		16H40	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT		PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT			ACCUEIL DU SOIR	CENTRE DE LOISIRS



**RESTAURANT SCOLAIRE ROSOIRS (LIAISON EN BUS)**

19 rue de la Tour-d'Auvergne - Tél. : **03 86 46 29 36**

**COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :**

**SYLVIE JACQUEMARD : 03 86 51 49 37 / 06 21 67 19 39**

## MATERNELLE HENRI-MATISSE

**DIRECTRICE : MME DENIS**

27 avenue Hoche

Tél. : **03 86 52 33 74** - Email : o890415t@ac-dijon.fr

> 3 classes

	7H30	8H40		11H35		13H35		16H40	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT		PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT			ACCUEIL DU SOIR	



**RESTAURANT SCOLAIRE PIERRE CURIE (LIAISON EN BUS)**

15 bis rue P.-et-M.-Curie - Tél. : **03 86 52 65 77**

Transport scolaire

# SECTEUR BRICHÈRES/BOUSSICATS SUITE

## GROUPE SCOLAIRE DES BOUSSICATS

**DIRECTRICE : MME MARGUET**

Email : o890398z@ac-dijon.fr

> 10 classes

### PIERRE ET MARIE CURIE DU CP AU CE2

15 bis rue Pierre et Marie Curie

Tél. : 03 86 52 38 13

### CENTRE DE LOISIRS DES BRICHÈRES

41 boulevard Lyautey

Tél. : 03 86 51 49 37

E-mail : cl.bricherer@auxerre.com



	7H30	8H25	11H45	13H45	16H25	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT	ÉTUDE SURVEILLÉE ACCUEIL DE LOISIRS	

### THÉODORE DE BÈZE DU CE2 AU CM2

26 rue Théodore-de-Bèze

Tél. : 03 86 51 26 19

### COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

**SYLVIE JACQUEMARD : 03 86 51 49 37 / 06 21 67 19 39**

	7H30	8H15	11H30	13H30	16H15	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT	ÉTUDE SURVEILLÉE ACCUEIL DE LOISIRS	

MiAm!

### RESTAURANT SCOLAIRE PIERRE ET MARIE CURIE (LIAISON EN BUS)

15 bis rue P.-et-M.-Curie - Tél. : 03 86 52 65 77

Transport scolaire

# SECTEUR PIEDALLOUES

## GRUPE SCOLAIRE DES PIEDALLOUES

**DIRECTRICE : MME COSTAL**  
 Email : 0891060u@ac-dijon.fr



## MATERNELLE PIEDALLOUES

Place de l'Île de France  
 Tél. : 03 86 52 31 95

> 4 classes

	7H30	8H30	11H45	13H45	16H30	18H15
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT	ACCUEIL DU SOIR	

**COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :**

**CAROLINE ADRIFI : 03 86 46 86 72 / 06 84 24 02 14**

## ÉLÉMENTAIRE PIEDALLOUES

Place de l'Île de France  
 Tél. : 03 86 51 18 70 / 03 86 51 44 05

> 8 classes

	7H30	8H25	11H40	13H40	16H25	18H15
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT	ÉTUDE SURVEILLÉE	



**RESTAURANT SCOLAIRE PIEDALLOUES**

Place de l'Île de France - Tél. : 03 86 52 64 14

# SECTEUR ROSOIRS

## GROUPE SCOLAIRE DES ROSOIRS

DIRECTEUR : M. FOISSY

### MATERNELLE DES ROSOIRS

13 bis rue de la Tour d'Auvergne

Tél. : **03 86 46 35 04** - Email : o891250a@ac-dijon.fr

> 5 classes dont 1 classe de toute petite section (TPS)



	7H30	8H40	11H55	13H55	16H40	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT	ACCUEIL DU SOIR CENTRE DE LOISIRS	

### ÉLÉMENTAIRE DES ROSOIRS

4 rue Jules-Verne

Tél. : **03 86 46 33 12** - Email : o891240p@ac-dijon.fr

> 6 classes + 1 ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)

**CLASSE CHAM** (classes à horaires aménagés musique)

Toutes les classes de Cycle 3 y participent en partenariat avec le Conservatoire (ouvert à tous).

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

LESLIE MENCHON : **03 86 46 70 35 / 06 21 67 19 74**

#### CENTRE DE LOISIRS DES ROSOIRS

13 rue de la Tour-d'Auvergne

Tél/fax : **03 86 46 70 35**

E-mail : cl.rosoirs@auxerre.com

	7H30	8H25	11H40	13H40	16H25	17H45	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT	ÉTUDE SURVEILLÉE	ACCUEIL DU SOIR CENTRE DE LOISIRS	

MiAm /

#### RESTAURANT SCOLAIRE ROSOIRS

19 rue de la Tour d'Auvergne - Tél. : **03 86 46 29 36**

## SECTEUR RIVE-DROITE



### MATERNELLE RIVE-DROITE

**DIRECTRICE : MME PILLOT**

rue Charles de Foucault

Tél. : 03 86 46 88 74 - Email : o890425d@ac-dijon.fr

> 3 classes

**CENTRE DE LOISIRS RIVE DROITE**

16-18 avenue de la Résistance

Tél. : 03 86 46 73 91

E-mail : cl.rivedroite@auxerre.com

	7H30	8H30		11H45		13H45		16H30	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT		PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT			ACCUEIL DU SOIR CENTRE DE LOISIRS	

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

NADÈGE MIGNON : 03 86 46 73 91 / 07 63 19 59 63

### MATERNELLE MIGNOTTES

**DIRECTRICE : MME HOMMET**

5 rue des Fontenottes

Tél. : 03 86 46 81 98 - Email : o890048u@ac-dijon.fr

> 3 classes

	7H30	8H40		11H55		13H55		16H40	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT		PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT			ACCUEIL DU SOIR CENTRE DE LOISIRS	



**RESTAURANT SCOLAIRE MIGNOTTES (LIAISON EN BUS)**

5 rue des Fontenottes - Tél. : 03 86 46 47 61

Transport scolaire

## SECTEUR RIVE-DROITE SUITE

### ÉLÉMENTAIRE RIVE-DROITE

**DIRECTRICE : MME ANASTASIO**

28 avenue de la Résistance

Tél. : **03 86 94 00 42** - Email : [0890414s@ac-dijon.fr](mailto:0890414s@ac-dijon.fr)

➤ 10 classes + 1 ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)

	7H30	8H25	11H40	13H40	16H25	17H45
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT		PAUSE MÉRIDIENNE	ÉTUDE SURVEILLÉE	
						18H30
					ACCUEIL DU SOIR CENTRE DE LOISIRS	

**COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :**

**NADÈGE MIGNON : 03 86 46 73 91 / 07 63 19 59 63**

#### CENTRE DE LOISIRS RIVE-DROITE

16-18 avenue de la Résistance

Tél. : **03 86 46 73 91**

E-mail : [cl.rivedroite@auxerre.com](mailto:cl.rivedroite@auxerre.com)



**MiAm /**

**RESTAURANT SCOLAIRE MIGNOTTES (LIAISON EN BUS)**

5 rue des Fontenottes - Tél. : **03 86 46 47 61**

## SECTEUR SAINTE-GENEVIÈVE

### MATERNELLE RENOIR

**DIRECTEUR : M. MOLLENS-FEVRE**

6 avenue Courbet

Tél. : 03 86 46 33 64 - Email : o890095v@ac-dijon.fr

> 4 classes

	7H30	8H40		11H55		13H55		16H40	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT		PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT		ACCUEIL DU SOIR CENTRE DE LOISIRS		



### ÉLÉMENTAIRE RENOIR

**DIRECTRICE : MME GOBIER**

4 avenue Courbet

Tél. : 03 86 94 00 18 - Email : o890094u@ac-dijon.fr

> 7 classes + 1 UPE2A (pour les élèves allophones)

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES  
DU SECTEUR :

CAROLINE ADRIFI : 03 86 46 86 72 / 06 84 24 02 14

	7H30	8H25		11H40		13H40		16H25	18H00
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT		PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT		ÉTUDE SURVEILLÉE		18H30
							ACCUEIL DU SOIR CENTRE DE LOISIRS		

MiAm !

**RESTAURANT SCOLAIRE RENOIR**

4 avenue Courbet - Tél. : 03 86 46 26 96

**CENTRE DE LOISIRS SAINTE-GENEVIÈVE**

Bureau – Le Kiosque

6 rue Renoir

Tél. : 03 86 46 86 72

E-mail : cl.saintegenevieve@auxerre.com

## SECTEUR SAINTE-GENEVIÈVE SUITE

### MATERNELLE COURBET

**DIRECTRICE : MME LANCELOT-RONOT**

12 rue Fragonard

Tél. : **03 86 46 33 70** - Email : o89o847m@ac-dijon.fr

➤ 7 classes + 1 UPE2A (pour les élèves allophones)

### CENTRE DE LOISIRS SAINTE-GENEVIÈVE

Bureau – Le Kiosque

6 rue Renoir

Tél. : **03 86 46 86 72**

E-mail : cl.saintegenevieve@auxerre.com

	7H30	8H40		11H55		13H55		16H40		18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT			PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT			ACCUEIL DU SOIR CENTRE DE LOISIRS	

### ÉLÉMENTAIRE COURBET

**DIRECTEUR : M. MIRKOVIC**

12 avenue Courbet

Tél. : **06 73 74 14 41** - Email : o89o86ob@ac-dijon.fr

➤ 8 classes + 1 ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)

**COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :**

**CAROLINE ADRIFI : 03 86 46 86 72 / 06 84 24 02 14**

	7H30	8H25		11H40		13H40		16H25		18H00
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT			PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT			ÉTUDE SURVEILLÉE	18H30
								ACCUEIL DU SOIR CENTRE DE LOISIRS		

**MiAm !**

**RESTAURANT SCOLAIRE RENOIR**

4 avenue Courbet - Tél. : **03 86 46 26 96**



LES ÉCOLES PUBLIQUES D'AUXERRE

## SECTEUR SAINT-SIMÉON GROUPE SCOLAIRE MARIE NOËL

DIRECTRICE : MME CHAILLOUX

1 allée de la Colémine - Tél. : 03 86 46 78 76 - Email : o890945u@ac-dijon.fr

### MATERNELLE MARIE NOËL > 5 classes

	7H30	8H30	11H45	13H45	16H30	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT	ACCUEIL DU SOIR CENTRE DE LOISIRS	

UNE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EN ÉLÉMENTAIRE POUR ENFANTS AUTISTES.

### ÉLÉMENTAIRE MARIE NOËL > 8 classes

	7H30	8H25	11H40	13H40	16H25	17H45
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT	ÉTUDE SURVEILLÉE	18H30 ACCUEIL DU SOIR CENTRE DE LOISIRS

COORDINATRICE  
DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES  
DU SECTEUR :

SANDY LUCOT :

03 86 46 67 78 / 06 21 67 19 89

CENTRE DE LOISIRS  
MAISON DES ENFANTS

6 boulevard de Montois  
Tél. : 03 86 46 67 78  
cl.maisondesenfants@  
auxerre.com

Miam!

RESTAURANT SCOLAIRE MARIE-NOËL

3 allée de la Colémine - Tél. : 03 86 46 60 55

## ENSEIGNEMENT

### PRIVÉ

#### SAINTE-MARIE

14 rue de la Fraternité

CHEFFE D'ÉTABLISSEMENT :  
MME MOUSSOUX-CLÉMENSAT

direction@ecole-privee-sainte-marie.com

Tél. : 03 86 52 10 40

> 14 classes

#### SAINTE-THÉRÈSE

6 boulevard de Montois

CHEFFE D'ÉTABLISSEMENT :  
MME ABT

ste-therese@saint-joseph-auxerre.fr

Tél. : 03 86 94 23 70

> 14 classes

#### MONTESSORI AUXERRE

14 quai de la Marine

DIRECTRICE : MME GENDRIN

info@montessori-auxerre.com

Tél. : 06 89 73 00 14

> 2 classes



## LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE



Soutien à la parentalité

Le français au quotidien

L'accompagnement à la scolarité

Passage CM2-6<sup>ème</sup>

Cercle de lecture CE2

Accès aux soins et à la santé orthophoniste, psychologue, etc

Accès aux activités culturelles, sportives et loisirs

Votre enfant rencontre des difficultés dans la scolarité, des fragilités en termes de santé etc, la réussite éducative propose alors de mettre en place un accompagnement individuel adapté aux besoins de l'enfant et/ou adolescent, avec l'accord de la famille et en concertation avec l'équipe éducative. Un parcours individuel et personnalisé est construit pour chacun par l'équipe éducative. Les familles sont associées à la décision et accompagnées tout au long du parcours. Le dispositif vise une meilleure réussite scolaire et éducative, le bien-être et l'épanouissement personnel des jeunes. Les familles sont identifiées par le biais des enseignants et professionnels du médico-social (Conseil Départemental, centre social, centre de loisirs et autres structures du médico-social) mais peuvent aussi contacter les professionnels du dispositif en direct.

Les actions individuelles menées par le PRE sont variées et s'inscrivent dans le cadre d'un parcours individualisé de l'enfant et de l'adolescent sur différentes thématiques.

Coordination du dispositif : 03 86 72 44 42 / 06 12 11 18 42

Référent de parcours famille : 03 86 72 44 36 / 06 75 25 92 56

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS MANDAT 2023-2025



Le Conseil municipal des enfants traduit une volonté politique de la municipalité d'associer les jeunes dans la vie de la cité. C'est une instance citoyenne, de réflexion, d'information, de propositions et d'échanges entre la municipalité et les jeunes sur des questions d'intérêt communal.

Créée en 2022, cette instance de la démocratie participative est composée de 28 enfants maximum. Ce nombre peut varier selon la participation ou non de l'ensemble des écoles publiques et privées d'Auxerre. Des élections se dérouleront en octobre 2023.

Sont éligibles les enfants de classe de CM1 et à parité fille-garçon, domiciliés à Auxerre. Ils sont élus pour un mandat de 2 ans avec l'élection du maire et de ses adjoints.

Le CME est composé de différentes commissions au sein desquelles les enfants seront répartis selon les thématiques de leur choix tels que : environnement /aménagement/ prévention et sécurité/ le vivre ensemble, les loisirs...

Coordination du dispositif :  
03 86 72 44 43 / 06 21 67 19 84

# LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

## LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les 11 restaurants scolaires de la Ville accueillent les enfants de toutes les écoles publiques d'Auxerre.

La Ville d'Auxerre a défini précisément la qualité de la prestation demandée à la société de restauration ELIOR qui prépare chaque jour les repas à la cuisine centrale. Une fois par semaine, un menu végétarien est proposé ; il permet de montrer aux enfants que l'on peut manger autrement mais toujours équilibré (Loi Egalim).

Les menus sont composés par une diététicienne qui veille à la qualité et au bon équilibre des repas servis sans jamais oublier la notion de plaisir et de découvertes culinaires.



## LA QUALITÉ

Labellisée ECOCERT « En Cuisine » de niveau 2 depuis 2022, la Ville s'engage à :

- Proposer toute l'année un choix varié de produits issus de l'agriculture biologique, 40% minimum
- Privilégier les produits locaux issus de filières courtes, 50 % du total des composants, afin de réduire l'empreinte carbone et de créer un lien social avec les producteurs de la région,
- Garantir l'équilibre nutritionnel et la variété des menus, en valorisant le « fait maison »,
- Mettre en place des mesures concrètes pour réduire le gaspillage alimentaire et améliorer la gestion des déchets.

## L'ANIMATION ET LA NUTRITION

Des animations ludiques, nutritionnelles et éducatives sont proposées tout au long de l'année : la semaine du goût, le printemps bio, des repas à thèmes autour des régions et des pays.

En parallèle, un travail participatif avec quelques classes est mené sur le gaspillage alimentaire, l'éducation au goût, la nutrition, le tri des déchets et le compostage.



les menus sont téléchargeables

sur le portail famille

## CUISINE CENTRALE

17 rue du Colonel-Rozanoff

Tél : 03 86 42 97 98

horaires de permanence (encaissement, espèces et régularisation)

**les lundis, mercredis et vendredis de 14h00 à 16h30**

## AVANT ET APRÈS LA CLASSE

Les accueils périscolaires sont de véritables lieux de vie et de socialisation, situés à l'articulation des différents temps de l'enfant (familial et scolaire).

Selon les écoles ils sont organisés dans les locaux de l'école et/ou dans les centres de loisirs (voir pages 17 à 30).

La Ville d'Auxerre souhaite développer la qualité de ses accueils périscolaires et assurer une cohérence tout au long de la journée des enfants en impulsant un partenariat solide entre les parents, les enseignants et tous les acteurs éducatifs (animateurs, agents des écoles...).

Ils sont coordonnés par les directrices des centres de loisirs.

Une charte des temps périscolaires (*disponible sur demande ou téléchargeable sur le portail famille*) décrit et cadre leur fonctionnement.

**Contact : service des centres de loisirs et accueils périscolaires de la Ville d'Auxerre. : 03 86 72 44 46 ou 03 86 72 44 79**

# INSCRIPTIONS/TARIFICATIONS

## L'INSCRIPTION OU RÉINSCRIPTION

**est obligatoire** chaque année en mairie centrale ou via le portail famille.

Pour cela, il convient de retirer un dossier d'inscription en mairie ou de le télécharger sur [auxerre.fr](http://auxerre.fr), de le compléter et de fournir les pièces justificatives (liste disponible sur le portail famille).

## AGENDA DE FRÉQUENTATION

- **POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE** : il sera communiqué au moment de l'inscription. Celui-ci devra être impérativement respecté et pourra être modifié trois jours avant le repas directement auprès d'Elior via l'application App'table.
- **POUR LES ACCUEILS AVANT/APRÈS LA CLASSE** : les réservations deviennent obligatoires.

Avant de pouvoir procéder à des réservations, l'enfant doit avoir une inscription administrative faite au préalable via le portail ou au guichet de la mairie.

Les réservations seront à effectuer uniquement en ligne via le portail famille et pour toute l'année scolaire en cours. L'accueil est effectif 48h après la démarche.

Plus de détails sur le portail famille !

*Il convient d'être à jour de ses paiements (restauration scolaire, études, garderies, crèches, centres de loisirs...) pour pouvoir procéder aux inscriptions.*

Un dossier incomplet ne peut être pris en compte



## PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

Si votre enfant est concerné par une **allergie alimentaire** ou un **problème de santé**, il convient de le signaler impérativement à la mairie au moment de l'inscription ou dès que vous en avez connaissance. Si nécessaire, un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** sera mis en place en concertation avec le médecin scolaire (ou votre médecin traitant). Votre enfant ne sera admis dans le restaurant scolaire qu'après réception par le service la Mairie d'Auxerre du PAI établi par le médecin.

Si votre enfant a déjà un **PAI**, merci de le fournir au moment de l'inscription ou ré-inscription périscolaire. La modalité d'accueil « avec panier-repas » doit être spécifiée dans le P.A.I. de votre enfant. Le document précisera que ce dernier consommera exclusivement le repas que vous lui aurez fourni (panier-repas).

L'élaboration et le transport de ce panier-repas sont entièrement sous votre responsabilité.

**LES TARIFS** sont basés sur le **Quotient Familial** : pour les parents ne fournissant pas leurs revenus, les tarifs maximum seront appliqués.

Quotient familiale (en €)	Tarif repas			Accueils périscolaires							
	Tranche	auxerrois	non auxerrois	auxerrois				non auxerrois			
				matin jusqu'à la 8 <sup>e</sup> fréquentation mensuelle	matin à partir de la 9 <sup>e</sup> fréquentation mensuelle	soir jusqu'à la 8 <sup>e</sup> fréquentation mensuelle	soir à partir de la 9 <sup>e</sup> fréquentation mensuelle	matin jusqu'à la 8 <sup>e</sup> fréquentation mensuelle	matin à partir de la 9 <sup>e</sup> fréquentation mensuelle	soir jusqu'à la 8 <sup>e</sup> fréquentation mensuelle	soir à partir de la 9 <sup>e</sup> fréquentation mensuelle
1 à 199	1	1,89 €	2,26 €	0,20 €	0,10 €	0,45 €	0,23 €	0,25 €	0,13 €	0,50 €	0,25 €
200 à 299	2	2,15 €	2,57 €	0,30 €	0,15 €	0,70 €	0,35 €	0,40 €	0,20 €	0,75 €	0,38 €
300 à 399	3	2,36 €	2,84 €	0,40 €	0,20 €	0,90 €	0,45 €	0,50 €	0,25 €	1,00 €	0,50 €
400 à 499	4	2,57 €	3,10 €	0,50 €	0,25 €	1,15 €	0,58 €	0,65 €	0,33 €	1,25 €	0,63 €
500 à 599	5	2,84 €	3,41 €	0,60 €	0,30 €	1,40 €	0,70 €	0,80 €	0,40 €	1,50 €	0,75 €
600 à 649	6	3,15 €	3,78 €	0,65 €	0,33 €	1,55 €	0,78 €	0,90 €	0,45 €	1,65 €	0,83 €
650 à 699	7	3,41 €	4,10 €	0,70 €	0,35 €	1,65 €	0,83 €	0,95 €	0,48 €	1,75 €	0,88 €
700 à 749	8	3,68 €	4,41 €	0,75 €	0,38 €	1,75 €	0,88 €	1,00 €	0,50 €	1,85 €	0,93 €
750 à 849	9	3,94 €	4,73 €	0,85 €	0,43 €	1,95 €	0,98 €	1,10 €	0,55 €	2,05 €	1,03 €
850 à 949	10	4,15 €	4,99 €	0,95 €	0,48 €	2,20 €	1,10 €	1,20 €	0,60 €	2,30 €	1,15 €
950 à 1049	11	4,41 €	5,30 €	1,05 €	0,53 €	2,40 €	1,20 €	1,30 €	0,65 €	2,55 €	1,28 €
1050 à 1149	12	4,67 €	5,62 €	1,15 €	0,58 €	2,65 €	1,33 €	1,45 €	0,73 €	2,80 €	1,40 €
1150 à 1499	13	4,94 €	5,93 €	1,50 €	0,75 €	3,45 €	1,73 €	1,90 €	0,95 €	3,65 €	1,83 €
+ de 1500	14	5,20 €	6,25 €	1,60 €	0,80 €	3,50 €	1,75 €	2,00 €	1,00 €	3,70 €	1,85 €
enfant occasionnel		5,51 €	6,62 €								
parent occasionnel		5,67 €	6,83 €								

Tarifs susceptibles d'évoluer en 2024

## FACTURATION

### MAIRIE CENTRALE – SERVICE ACCUEIL ET FORMALITÉS

Une seule facture regroupe l'ensemble des services périscolaires (accueil du matin, du soir, des centres de loisirs) et des crèches.

Le paiement de cette facture peut être fait soit :

- par prélèvement automatique (en faisant la demande auprès de la régie de recettes unique),
- par internet avec votre carte bancaire en vous connectant au portail famille,
- en chèque, espèces, tickets CESU ou carte bancaire au service régie de recettes unique - 14 place de l'hôtel de Ville - 89000 Auxerre (au guichet unique).

Les paiements directement dans les structures (établissements petite enfance ou centres de loisirs) ne sont pas acceptés.

Pour tout renseignement :  
[finances.regieunique@auxerre.com](mailto:finances.regieunique@auxerre.com)  
ou 03.86.72.44.26

**Tous les renseignements et les documents téléchargeables** (dossiers, règlements...)

sont disponibles sur le portail famille ou sur le site internet [www.auxerre.fr](http://www.auxerre.fr) rubrique pratique - enfance et jeunesse.

# CENTRES DE LOISIRS

## LES STRUCTURES MUNICIPALES

Les cinq centres de loisirs de la Ville d'Auxerre (centre de loisirs des Rosoires, centre de loisirs des Brichères, centre de loisirs Rive-Droite, centre de loisirs Sainte-Geneviève, centre de loisirs Maison des Enfants) accueillent les enfants de 2 ans et demi/3 ans et scolarisés jusqu'à 12 ans. L'encadrement des enfants est assuré par une équipe de professionnels diplômés.

**SONT PRIORITAIRES :** les enfants inscrits dans les écoles d'Auxerre et habitant Auxerre puis les enfants de la Communauté de l'auxerrois.

Les enfants non-inscrits dans les écoles d'Auxerre et/ou habitant hors Communauté d'agglomération de l'auxerrois seront accueillis en fonction des places disponibles au moment de la réservation auprès de l'équipe de direction du centre de loisirs.

### PLUSIEURS ACCUEILS SONT POSSIBLES :

- l'accueil périscolaire du soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
- le mercredi matin et après-midi avec possibilité de repas
- les vacances.

## INSCRIPTIONS

Les réservations sont obligatoires et se font sur le portail famille ou directement auprès du centre de loisirs.

**IMPORTANT : Un enfant ne peut pas être accueilli pour le seul temps du repas.**

Les centres de loisirs répondent, dans leur organisation, à une réglementation. Un projet éducatif et un projet pédagogique permettent de poursuivre les objectifs éducatifs de la Ville pour favoriser l'égalité des chances et contribuer à l'épanouissement de tous les enfants.

Ils contribuent ainsi au développement de leurs compétences collectives et individuelles et de leur autonomie par l'apprentissage de la vie en collectivité, l'accès à des loisirs éducatifs, culturels et de détente tout en respectant leur propre rythme et en impliquant leurs familles.





**IMPORTANT :**

En inscrivant son enfant dans un centre de loisirs la famille a pris connaissance du règlement et s'engage par sa signature à en **respecter les modalités.**



Afin d'accueillir au mieux votre enfant, nous vous proposons de mettre en place un protocole d'accueil spécifique :  
rencontre préalable de l'enfant et de ses parents avec la direction du centre et son équipe d'animation, aménagement du rythme de l'enfant, procédures de vie quotidienne, encadrement...

## LES STRUCTURES MUNICIPALES

CENTRE DE LOISIRS LA MAISON DES ENFANTS	CENTRE DE LOISIRS LES BRICHÈRES
6 Boulevard de Montois Saint Siméon Tél : 03 86 46 67 78 cl.saintsimeon@auxerre.com	41 boulevard Lyautey Tél : 03 86 51 49 37 cl.bricherer@auxerre.com
Lundi, mardi, jeudi, vendredi De 16 h 25 à 18 h 30	Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h15 à 18h30 (accueil des maternels au centre de loisirs) L'équipe du centre de loisirs accueille les enfants du groupe scolaire des Boussicats au sein des écoles P.- Curie (16h25-18h30) et Théodore de Bèze (16h15-18h30) pour mener le temps d'étude surveillée puis temps d'animation dès 17h30.
Mercredi De 7 h 30 à 18 h 30 (possibilité de fréquenter le centre de loisirs en 1/2 journée, 1/2 journée avec repas ou journée complète) *Repas au restaurant scolaire Marie-Noël Sans service repas : accueil à partir de 13 h 30	Mercredi de 8 à 18 heures (possibilité de fréquenter le centre de loisirs en 1/2 journée, 1/2 journée avec repas ou journée complète) *Repas au restaurant scolaire Pierre Marie Curie Sans service repas : accueil à partir de 13 h 30
VACANCES SCOLAIRES Du lundi au vendredi de 8 à 18 heures Repas possible sur inscription	VACANCES SCOLAIRES Du lundi au vendredi de 8 à 18 h 30 Repas possible sur inscription
<b>POUR L'ENSEMBLE DES STRUCTURES L'ÉQUIPE D'ANIMATION PEUT PREN</b>	

\* le lieu de restauration scolaire est susceptible

CENTRE DE LOISIRS RIVE-DROITE	CENTRE DE LOISIRS DES ROSOIRS	CENTRE DE LOISIRS SAINTE-GENEVIÈVE
16-18 avenue de la Résistance Tél: 03 86 46 73 91 cl.rivedroite@auxerre.com	13 rue de la Tour-d’Auvergne Tél: 03 86 46 70 35 cl.rosoirs@auxerre.com	Bureau – Le Kiosque : 6 rue Renoir Tél : 03 86 46 86 72 cl.saintegenevieve@auxerre.com
<b>PÉRISCOLAIRE</b>		
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16 h 25 à 18 h 30	Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16 h 25 à 18 h 30	Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16 h 25 à 18 h 30
<p>Mercredi de 8 à 18 heures</p> <p>(possibilité de fréquenter le centre de loisirs en 1/2 journée, 1/2 journée avec repas ou journée complète)</p> <p>*Repas au restaurant scolaire des Mignottes Sans service repas : accueil à partir de 13 h 30</p>	<p>Mercredi de 8 à 18 heures</p> <p>(possibilité de fréquenter le centre de loisirs en 1/2 journée, 1/2 journée avec repas ou journée complète)</p> <p>*Repas au restaurant scolaire des Rosoirs Sans service repas : accueil à partir de 13 h 30</p>	<p>Mercredi de 8 à 18 heures</p> <p>(possibilité de fréquenter le centre de loisirs en 1/2 journée, 1/2 journée avec repas ou journée complète)</p> <p>Repas au restaurant scolaire Pierre Marie Curie Sans service repas : accueil à partir de 13 h 30</p>
<b>EXTRASCOLAIRE</b>		
<p><b>VACANCES SCOLAIRES</b> Du lundi au vendredi de 8 à 18 heures Repas possible sur inscription</p>	<p><b>VACANCES SCOLAIRES</b> Du lundi au vendredi de 8 à 18 heures Repas possible sur inscription</p>	<p><b>VACANCES SCOLAIRES</b> Du lundi au vendredi de 8 à 18 heures Repas possible sur inscription</p>

**DRE EN CHARGE LES ENFANTS À LA SORTIE DES ÉCOLES POUR EFFECTUER LE TRAJET ÉCOLE-CENTRE DE LOISIRS**

de changer en fonction des effectifs enfants ou autres raisons pour une meilleure organisation.

## TARIFS DES STRUCTURES MUNICIPALES

Tranche de QF (*)	TARIFS À L'UNITÉ POUR LES AUXERROIS					
	Mercredi			Vacances		
	1/2 journée	journée sans repas	journée avec repas	1/2 journée	journée sans repas	journée avec repas
0 € à 199 €	1,20 €	2,40 €	4,20 €	1,30 €	2,60 €	4,40 €
200 € à 299 €	1,30 €	2,60 €	4,65 €	1,40 €	2,80 €	4,85 €
300 € à 399 €	1,35 €	2,70 €	4,95 €	1,45 €	2,90 €	5,15 €
400 € à 499 €	1,40 €	2,80 €	5,25 €	1,50 €	3,00 €	5,45 €
500 € à 599 €	1,45 €	2,90 €	5,60 €	1,55 €	3,10 €	5,80 €
600 € à 649 €	1,50 €	3,00 €	6,00 €	1,60 €	3,20 €	6,20 €
650 € à 699 €	1,55 €	3,10 €	6,35 €	1,65 €	3,30 €	6,55 €
700 € à 749 €	1,80 €	3,60 €	7,10 €	1,90 €	3,80 €	7,30 €
750 € à 849 €	1,95 €	3,90 €	7,65 €	2,05 €	4,10 €	7,85 €
850 € à 949 €	2,10 €	4,20 €	8,15 €	2,20 €	4,40 €	8,35 €
950 € à 1 049 €	2,40 €	4,80 €	9,00 €	2,50 €	5,00 €	9,20 €
1 050 € à 1 149 €	2,70 €	5,40 €	9,85 €	2,80 €	5,60 €	10,05 €
1 150 € à 1 499 €	3,30 €	6,60 €	11,30 €	3,40 €	6,80 €	11,50 €
1 500 € et plus	4,20 €	8,40 €	13,35 €	4,30 €	8,60 €	13,55 €

Tranche de QF (*)	TARIFS À L'UNITÉ POUR LES NON AUXERROIS					
	Mercredi			Vacances		
	1/2 journée	journée sans repas	journée avec repas	1/2 journée	journée sans repas	journée avec repas
0 € à 199 €	1,45 €	2,90 €	5,05 €	1,55 €	3,10 €	5,25 €
200 € à 299 €	1,55 €	3,10 €	5,55 €	1,70 €	3,40 €	5,85 €
300 € à 399 €	1,60 €	3,20 €	5,90 €	1,75 €	3,50 €	6,20 €
400 € à 499 €	1,70 €	3,40 €	6,35 €	1,80 €	3,60 €	6,55 €
500 € à 599 €	1,75 €	3,50 €	6,75 €	1,85 €	3,70 €	6,95 €
600 € à 649 €	1,80 €	3,60 €	7,20 €	1,90 €	3,80 €	7,40 €
650 € à 699 €	1,85 €	3,70 €	7,60 €	2,00 €	4,00 €	7,90 €
700 € à 749 €	2,15 €	4,30 €	8,50 €	2,30 €	4,60 €	8,80 €
750 € à 849 €	2,35 €	4,70 €	9,20 €	2,45 €	4,90 €	9,40 €
850 € à 949 €	2,50 €	5,00 €	9,75 €	2,65 €	5,30 €	10,05 €
950 € à 1 049 €	2,90 €	5,80 €	10,85 €	3,00 €	6,00 €	11,05 €
1 050 € à 1 149 €	3,25 €	6,50 €	11,85 €	3,35 €	6,70 €	12,05 €
1 150 € à 1 499 €	3,95 €	7,90 €	13,55 €	4,10 €	8,20 €	13,85 €
1 500 € et plus	5,05 €	10,10 €	16,05 €	5,15 €	10,30 €	16,25 €

Pour les tarifs des accueils périscolaires du soir organisés dans les centres de loisirs, se reporter à la page 34.



## LES CENTRES DE LOISIRS NON MUNICIPAUX

### CENTRE DE LOISIRS DU PATRONAGE LAÏQUE PAUL-BERT (PLPB)

Bureau : 8 passage Soufflot

Tél : 09 54 30 66 58 / Mobile : 07 83 12 99 63  
Fax : 03 86 51 16 63  
plpb@wanadoo.fr  
Site : www.plpbauxerre.com

Centre de Laborde  
Salle polyvalente  
Rue Georges-Mothéré

De 3 à 15 ans

Les vacances scolaires : accueil à la journée avec repas,  
ou demi-journée sans repas.

Ramassage en car sur Auxerre

### CENTRE DE LOISIRS LES GULLI'VERT

Club Vert - Les Montardoins, route de Vaux

Tél : 03 86 72 09 78 / Fax : 03 86 72 09 73  
gullivert@orange.fr  
Site : www.clubvert.org  
page Facebook : centre de loisirs « les Gullivert »

De 3 à 14 ans

Les mercredis et lors des vacances scolaires  
de 7 h 45 à 18 h 15.

Accueil à la journée ou demi-journée.

Possibilité de restauration le midi.

Possibilité de liaison en bus le mercredi midi  
pour les enfants de l'école des Piedalloues

# VIVE LE SPORT

## LES TERRAINS EN ACCÈS LIBRE



### PLATEAUX MULTISPORTS :

#### Quartier Ste-Geneviève :

- 1 Rue Renoir
- 2 Avenue Courbet
- 3 Boulevard de Montois (2 plateaux)

#### Quartier St Siméon :

- 4 Parc du Merlot

#### Quartier des Rosoires :

- 5 Rue d'Iéna

#### Quartier des Piedalloues :

- 6 Boulevard des Alpes
- 7 Rue de Champagne

#### Quartier Rive-Droite :

- 8 Rue Colbert
- 9 Avenue de la Résistance (2 plateaux)

#### Quartier St-Julien/St-Amâtre :

- 10 Rue du 24 Août

#### Quartier des Conches/Clairions :

- 11 Rue Guynemer

#### Jonches :

- 12 Rue des Écoles

#### Vaux :

- 13 Rue de Poiry



### SKATE-PARK :

#### Quartier St-Julien/St-Amâtre :

- 1 Place de la Gare St-Amâtre



### ESPACE FITNESS :

#### Quartier St-Julien/St-Amâtre :

- 1 Parc de l'Arbre Sec



### TERRAINS DE PÉTANQUE :

#### Quartier Ste-Geneviève :

- 1 Parc central

#### Quartier St-Siméon :

- 2 Boulevard de Montois

#### Quartier des Rosoires :

- 3 Rue d'Iéna

#### Quartier des Piedalloues :

- 4 Boulevard des Pyrénées

#### Quartier Rive-Droite :

- 5 Rue Paul-Emile-Victor

#### Quartier des Brichères :

- 6 Parc de la Turbine, place Fernand-Clas
- 7 Chemin des Béquillys

#### Quartier des Conches/Clairions :

- 8 Avenue Haussmann
- 9 Rue Guynemer

#### Vaux :

- 10 Rue de Poiry

#### Laborde :

- 11 Rue de Curly



### TERRAINS DE BI-CROSS :

#### Quartier Ste-Geneviève :

- 1 Parc central

#### Quartier St-Siméon :

- 2 Parc du Merlot

#### Quartier St-Julien/St-Amâtre :

- 3 Parc de l'Arboretum, rue Rantheaume

#### Quartier des Piedalloues :

- 4 Rue des Griottes



### TERRAINS DE FOOTBALL :

#### Quartier St-Julien/St-Amâtre :

- 1 Rue des Montardoins

#### Quartier St-Julien/St-Amâtre :

- 2 Parc de l'Arboretum, rue Rantheaume

#### Quartier des Piedalloues :

- 3 Rue des Griottes

#### Quartier Rive-Droite :

- 4 Rue Lambaréné

#### Quartier des Brichères :

- 5 Chemin des Béquillys

#### Laborde :

- 6 Rue Georges-Mothéré





## LES INSTALLATIONS SPORTIVES

### STADE NAUTIQUE

83 avenue Yver prolongée - Tél. : 03 86 72 96 96

*Les tarifs intercommunautaires sont disponibles sur le site de la Communauté d'agglomération auxerroise, [www.agglo-auxerrois.fr](http://www.agglo-auxerrois.fr), rubrique agglomération – équipement – stade nautique ou sur place.*

#### DIFFÉRENTES ANIMATIONS SONT PROPOSÉES :

- **Les bébés nageurs**  
renseignements Baby club auxerrois  
[babyclubauxerrois@gmail.com](mailto:babyclubauxerrois@gmail.com)
- **Éveil aquatique - Apprendre à se sauver** (pour les 4-5 ans)  
Uniquement pendant les vacances  
- Forfait de 5 séances de 30 minutes + entrée = 50,00€
- **Leçon de natation** (à partir de 6 ans)  
- Stage de 6 heures (8 séances de 45 minutes) au tarif de 90€  
- 2 fois par semaine, en un groupe de 6 enfants

**Inscription sur place ou au 03 86 72 96 96**  
et retrouvez tous les détails sur [www.agglo-auxerrois.fr](http://www.agglo-auxerrois.fr),  
page équipement – stade nautique - rubrique animations

- **Club de natation**  
Auxerre aquatic club  
09 50 29 84 55 - [auxerre.aquatic.club@free.fr](mailto:auxerre.aquatic.club@free.fr)

#### ANNUAIRE DES CLUBS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

**Contact mairie**  
**Service Vie sportive**

Tél. 03 86 72 43 85  
Email : [sports@auxerre.com](mailto:sports@auxerre.com)  
ou [www.auxerre.fr](http://www.auxerre.fr) (rubrique animée-sport)



### VACANCES SPORTIVES

Ce dispositif, porté par le service Vie sportive de la mairie, est mis en place aux vacances de printemps avec inscription préalable.

Le programme propose de nombreuses activités sportives pour les jeunes de 6 à 15 ans encadrées par des éducateurs sportifs diplômés, de la Ville et des clubs sportifs auxerrois.

Sports : Badminton, base-ball, basket, beach volley, billard, canoë-kayak, cerf-volant/boomerang, escalade, football, golf, frisbee ultimate, gym et trampoline, natation, roller, tennis, tennis de table, tir à l'arc, vélo tout terrain.

#### SORTIES DÉCOUVERTES :

Parcours accrobranche, karting, randonnée, canoë-kayak, équitation, escalade en falaise, patinoire...

#### GREEN STADIUM :

Animations sportives pour les 6-15 ans de 14h à 17h30 du lundi au vendredi, durant les vacances d'été (6 semaines) dans le parc de l'Arbre Sec. Toutes les activités sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés, de la Ville et des clubs sportifs auxerrois.

Sports : badminton, biathlon, athlétisme, cyclisme, canoë kayak, escrime, golf, disc-golf, hip-hop, pêche, tir laser, tir à l'arc, ski nautique, orientation, défi sport challenge, trottinette, escalade, parkour, tennis, panna-foot, BMX, VTT, Paddle...

#### Informations et inscriptions :

Service Vie sportive : **03 86 72 43 85**  
Hôtel de Ville - 14 place de l'Hôtel de Ville - 89000 AUXERRE

# L'ENFANCE DE L'ART

Services municipaux et associations proposent aux jeunes Auxerrois de les accompagner dans leur découverte des arts et des sciences et vers le plaisir de danser, lire, chanter ou créer.

## BIBLIOTHÈQUES

Site : [www.bm-auxerre.fr](http://www.bm-auxerre.fr)

E-mail : [bibliotheque@auxerre.com](mailto:bibliotheque@auxerre.com)

### BIBLIOTHÈQUE JACQUES-LACARRIÈRE

Rue d'Ardillière - Tél : 03 86 72 91 60

### BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE

53 bis rue Cézanne - Tél : 03 86 46 64 78

### MÉDIATHÈQUE COLETTE

Allée de la Colémine - Tél : 03 86 46 31 71

**Horaires d'ouverture : nous contacter ou voir [bm-auxerre.fr](http://bm-auxerre.fr)**

Vous pouvez emprunter, pour une durée de 4 semaines, 10 livres, 5 revues, 4 DVD et 10 CD.

De chez vous, vous pouvez accéder gratuitement aux ressources numériques proposées sur le site de la bibliothèque, [bm-auxerre.fr](http://bm-auxerre.fr) :

**La Souris qui raconte** : des histoires interactives pour les 5-10 ans, récits inédits, textes lus par des comédiens et agrémentés d'effets sonores, contes animés...

**Tralalere** : une offre ludo-éducative à destination des 4-14 ans qui lie apprentissage et numérique.

**Les bibliothécaires proposent régulièrement des animations gratuites pour les enfants, dès le plus jeune âge. Rendez-vous sur [bm-auxerre.fr](http://bm-auxerre.fr) pour découvrir le programme.**

**La carte d'inscription** est gratuite et valable pour les trois bibliothèques : le retour des documents peut s'effectuer indifféremment dans chacune d'entre elles.

# MUSIQUE DANSE & BEAUX-ARTS

## CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE DANSE ET DES BEAUX-ARTS

Les enfants de **4 ans** et **5 ans** abordent la musique et l'expression corporelle par le jeu et toute activité sensorielle qui favorise l'écoute, le rythme, le chant et l'imaginaire (cours de 45 minutes). À **6 ans**, ils approfondissent ces apprentissages (cours d'1h) et peuvent suivre un parcours de découverte instrumentale (essais d'instruments).



### JOURS ET HORAIRES DES COURS (aux studios de danse)

- **4 ans** : Mercredi de 9h à 9h45 ou de 10h à 10h45
  - **5 ans** : Mercredi 15h45 à 16h30 ou de 16h45 à 17h30
  - **6 ans** : Mercredi de 14h30 à 15h30 - Samedi de 10h à 11h
  - **PDI (Parcours de découverte instrumentale)** : mercredi 13h30-14h00 – vendredi 17h30-18h00 – au conservatoire
- Selon le nombre de demandes, création d'un troisième cours pour les 4/5 ans : le samedi de 9h à 10h*

À partir de **7 ans** (CE1), les enfants débutent l'apprentissage d'un instrument ou de la danse et suivent plusieurs cours individuels ou/et collectifs (cursus). L'objectif est de favoriser l'épanouissement, le plaisir et la maîtrise de soi, ce qui demande travail, assiduité et persévérance : une véritable école de vie !

**INSTRUMENTS ENSEIGNÉS** : flûte, hautbois, clarinette, saxophone (classique et jazz), basson, piano (classique et jazz), clavecin, harpe, orgue, violon, alto, violoncelle, contrebasse, trompette, cor, trombone, tuba, percussions, guitare (classique et amplifiée), claviers (musiques actuelles), batterie, chant (à partir de 7 ans).

**Voir aussi les vidéos de présentation sur le site de la Ville.**

**DANSE** : classique, contemporaine et jazz (ados - adultes).

**BEAUX-ARTS** : Chaque séance, le professeur propose un sujet, un thème ou une technique et conseille chacun dans son travail.

Travailler en groupe sur une même proposition permet de découvrir des approches différentes selon la personnalité et la culture de chaque élève.

Les cours des Beaux-Arts développent également des partenariats avec d'autres structures culturelles de la Ville pour compléter le travail en atelier.

**Atelier enfants (6 à 11 ans) :**

Mercredi ou samedi de 14 à 17 heures : à chaque séance, un sujet ou un thème de travail est proposé, assez large pour que chacun d'entre eux puisse s'exprimer librement tout en apprenant à mieux maîtriser ses outils.

**Ateliers adolescents (11 à 14 ans) :**

Mercredi ou samedi de 14 à 17 heures : deux groupes de travail sont formés avec chacun des professeurs, ils alternent toutes les trois semaines afin d'aborder des techniques et des approches différentes : dessin d'observation, croquis, perspective, couleur, décoration, volume...

**LIEUX DES COURS :**

- pour la musique : 24 rue des Moreaux (bâtiment de l'INSPÉ)
- pour la danse et pour les enfants de 4 à 6 ans : aux Studios de Danse, 9 rue Milliaux
- pour les Beaux-arts : 98 rue de Paris

**ACTIVITÉS :**

Les élèves participent tout au long de l'année à des manifestations (concerts, exposition) organisées à Auxerre et dans sa région.

## À NOTER DANS VOS AGENDAS !

• **Inscriptions 2023-2024 : du 1<sup>er</sup> au 6 septembre.**

Après cette période, il reste possible de s'inscrire en fonction des places disponibles.

Inscription **en ligne** (à privilégier) sur le site de la Ville : <https://www.auxerre.fr/Animee/Culture/Conservatoire-de-musique-et-danse>

*En cas de difficulté, un dossier-papier peut vous être remis au conservatoire ou téléchargé sur le site de la ville.*

• **Journées "Portes ouvertes" du 1<sup>er</sup> au 6 septembre 2023 :**

présentation du conservatoire, ateliers, essais d'instruments, mini-concerts... Venez rencontrer les professeurs !

## CONTACTS :

Conservatoire Musique, Danse et Beaux-arts :  
24 rue des Moreaux - 89000 Auxerre

Tél : 03 86 40 95 10

E-mail : [enseignements.artistiques@auxerre.fr](mailto:enseignements.artistiques@auxerre.fr)

Site : <https://www.auxerre.fr/Animee/Culture/Conservatoire-de-musique-et-danse>

*Tarifs consultables sur [www.auxerre.fr](http://www.auxerre.fr)*

## DÉCOUVREZ L'ARTOTHÈQUE !

### *Emportez l'art à la maison !*

Vous pourrez emprunter des oeuvres, comme vous empruntez des livres dans une bibliothèque, vous prendrez le temps de les découvrir pendant deux mois, puis vous les échangerez !

Un fonds de documentation est également à votre disposition.

**Abbaye Saint-Germain**

**accès par le 22 boulevard de la Chaînette**

**Tél. : 03 86 47 08 35 - Email : [artotheque@auxerre.com](mailto:artotheque@auxerre.com)**

### **ACCUEIL DU PUBLIC :**

Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

Jeudi et vendredi : de 14h à 17h30.

## LANGUES

Le Jardin des Langues : Initiation ludique à l'anglais pour les 4-10 ans, de septembre à juin, le mercredi après-midi à 16h30, 17h30 et 18h30 à l'école élémentaire Jean Zay 61 rue du Pont. Inscriptions à partir du 15 juin 2023. Tickets Loisirs Jeunes de la C.A.F. acceptés.

## MAISON DES JUMELAGES DE LA FRANCOPHONIE ET DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE LA VILLE D'AUXERRE

15 rue Marie-Noël - Tél : 03 86 51 75 97  
Mail : francophonie.jumelagesauxerre@bbox.fr  
Facebook : <https://www.facebook.com/auxerre.jumelages/>  
Plus de détails sur : <https://jumelages-francophonie.com/coursdelangues.html>

## AUTRES ACTIVITÉS

### LÉZARDS DES ARTS

2 place Saint-Germain - Tél. : 03 86 72 43 68  
Email : lezardsdesarts@auxerre.com

Pendant les vacances, le service Pays d'Art et d'Histoire permet aux enfants âgés de 5 à 17 ans de découvrir et de s'approprier le patrimoine auxerrois grâce à des ateliers de pratiques artistiques animés par des professionnels des arts ou du spectacle, écrivains, danseurs, plasticiens, comédiens, paysagistes...

### L'ABBAYE SAINT-GERMAIN

2 bis place Saint-Germain - Tél. 03 86 18 02 90  
E-mail : abbaye.saintgermain@auxerre.com  
Site : [www.abbayesaintgermain.fr](http://www.abbayesaintgermain.fr)

Venez découvrir gratuitement toute l'année des expositions, des animations et concerts... Les visites guidées de la crypte carolingienne ou du site monastique sont gratuites jusqu'à 16 ans. Réservation conseillée. Les visites libres sont gratuites pour tous. **L'abbaye Saint-Germain s'associe aux Musées pour proposer des offres scolaires. Réservations également pour les groupes et centres de loisirs au 03.86.18.02.90.**

### MUSÉUM

5 boulevard Vauban - Tél. : 03 86 72 96 40  
Email : [museum@auxerre.com](mailto:museum@auxerre.com)  
Site : [www.auxerre.fr](http://www.auxerre.fr) : menu « animée », « culture » et « museum ».

#### *Le Muséum propose :*

- des expositions temporaires sur les sciences et l'environnement. En 2023-24 : **Anatomie des animaux imaginaires** du 22 octobre au 17 mars 2023 et **Zoolympique** à partir du 7 avril 2024 ainsi que des expositions de plein air dans le parc du Muséum.
- Une exposition permanente : Paléodyssée.

#### *Le Muséum propose également :*

- des ateliers parent/enfant pendant les vacances scolaires ;
- des animations pédagogiques pour les scolaires et les centres de loisirs en intérieur autour des expositions et des collections et en extérieur axées sur la biodiversité du parc.



## MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

2 bis place Saint-Germain

Tél : 03 86 18 05 50

E-mail : musees@auxerre.com

Sites : [www.abbayesaintgermain.fr](http://www.abbayesaintgermain.fr)

ou [www.auxerre.fr](http://www.auxerre.fr) (rubrique "Animée", "Culture")

- Collections archéologiques de la Préhistoire au Moyen-Âge
- Expositions temporaires, événements, visites guidées et animations.

## MUSÉE LEBLANC-DUVERNOY

9 bis rue d'Égleny

Tél : 03 86 18 05 50

E-mail : musees@auxerre.com

Collections de faïences, tapisseries du XVIII<sup>e</sup> siècle, peintures et arts décoratifs. Entrée gratuite.

**Nous consulter par téléphone pour les périodes et horaires d'ouverture.**

## MICRO FOLIE

26 place de l'Hôtel de Ville

Tél : 03 86 52 32 81

Email : [microfolie@auxerre.com](mailto:microfolie@auxerre.com)

**Accueil du public :**

Mardi, jeudi et vendredi : 14h-17h

Mercredi et samedi : 10h-12h30 / 14h30-18h

Fermée le lundi

La Micro-Folie est un musée numérique qui donne accès aux chefs-d'œuvre des plus grandes institutions culturelles nationales et internationales. Lieu de vie convivial et gratuit, la Micro-Folie est aussi un lieu de découvertes et d'apprentissages artistiques et culturels. Chaque semestre, plusieurs ateliers famille sont proposés en lien avec une thématique de l'histoire de l'art.

Animations gratuites, sur réservation.

**Plus d'informations sur :** <https://www.auxerre.fr/Animee/Activites/A-la-Micro-Folie>

## SALLE DAVOUT D'ECKMÜHL

Place du Maréchal-Leclerc

Tél : 03 86 18 05 50

E-mail : musees@auxerre.com

Collections d'accessoires et de costumes de cérémonie du XIX<sup>e</sup> siècle, mobilier, tableaux, arts décoratifs, livres, recueils de correspondance.

**Nous consulter par téléphone ou par mail pour les périodes et horaires d'ouverture.**

Entrée gratuite.

Visites guidées d'avril à septembre.

Pour les plus jeunes, la visite s'effectue grâce à un livret jeux qui les conduit d'œuvre en œuvre sur les traces d'un petit tigre pour une découverte ludique de la salle Davout d'Eckmühl. N'hésitez pas à le demander à votre arrivée.



## THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

54 rue Joubert 89000 Auxerre

Le Théâtre, scène conventionnée de la ville d'Auxerre, propose tout au long de l'année une programmation jeune public ou des ateliers avec les petits.

**Renseignements : 03 86 72 24 24**  
ou [www.auxerreletheatre.com](http://www.auxerreletheatre.com)

# CONTACTS UTILES

## ➤ MAIRIE CENTRALE

GUICHET UNIQUE DU SERVICE ACCUEIL-FORMALITÉS

TÉL : 03 86 72 43 00

Lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et 14h00 à 17h00.

## ➤ SERVICE ÉDUCATION - VIE SCOLAIRE ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE

TÉL : 03 86 72 43 43

Email : [education@auxerre.com](mailto:education@auxerre.com)

## ➤ SERVICE PETITE ENFANCE

TÉL : 03 86 72 48 69

Email : [petite.enfance@auxerre.com](mailto:petite.enfance@auxerre.com)

## ➤ SERVICE DES CENTRES DE LOISIRS ET ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

TÉL : 03 86 72 44 43

Email : [centres.loisirs@auxerre.com](mailto:centres.loisirs@auxerre.com)  
ou [periscolaire@auxerre.com](mailto:periscolaire@auxerre.com)

## ➤ SERVICE RÉGIE UNIQUE

TÉL : 03 86 72 44 26

E-mail : [finances.regieunique@auxerre.com](mailto:finances.regieunique@auxerre.com)

## ➤ ATELIER CANOPÉ 89 - AUXERRE

12 bis boulevard Gallieni

Tél. : 03 86 52 57 14

Email : [contact.atelier89@reseau-canope.fr](mailto:contact.atelier89@reseau-canope.fr)

site : [www.reseau-canope.fr/academie-de-dijon/atelier-canope-89-auxerre.html/](http://www.reseau-canope.fr/academie-de-dijon/atelier-canope-89-auxerre.html/)

- des formations tout au long de la vie pour le développement professionnel des enseignants
- des ressources multisupports pour la communauté éducative, les publics périscolaires, les parents ainsi que toute personne concernée par l'éducation
- un accompagnement et une expertise sur les usages du numérique
- des matériels en prêt et/ou en démonstration.

## ➤ DSDEN 89 - TÉL : 03 86 72 20 00

Direction des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale de l'Yonne

12 bis boulevard Gallieni

Tél : 03 86 72 20 00

Email : [cab89@ac-dijon.fr](mailto:cab89@ac-dijon.fr)

## PARENTS D'ÉLÈVES

### ➤ FCPE

FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES

5 rue Camille-Desmoulins

Email : [fcpe89@wanadoo.fr](mailto:fcpe89@wanadoo.fr)

Site : [fcpe89.over.blog.com](http://fcpe89.over.blog.com)

### ➤ PEEP

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES  
PUBLIQUES

15 avenue Jean-Jaurès

## AIDE AUX DEVOIRS

### ➤ ASSOCIATION COUP DE POUCE

19 rue Fragonard

Tél : 03.86.48.90.25



# CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

## ZONE A

### RENTRÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES

Lundi 4 septembre 2023

### VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du samedi 21 octobre 2023  
au lundi 6 novembre 2023

### VACANCES DE NOËL

Du samedi 23 décembre 2023  
au lundi 8 janvier 2024

### VACANCES D'HIVER

Du samedi 17 février 2024  
au lundi 4 mars 2024

### VACANCES DE PRINTEMPS

Du samedi 13 avril 2024  
au lundi 29 avril 2024

### PONT DE L'ASCENSION

Du jeudi 9 mai au lundi 13 mai 2024

### VACANCES D'ÉTÉ

Samedi 6 juillet 2024